



**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Direction
Régionale et
interdépartementale
de l'Alimentation
de l'Agriculture
et de la Forêt



**RAPPORT
d'activités**



2025

Rapport d'activités 2025
de la Direction Régionale et Interdépartementale
de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt

Directrice de la publication : Mylène TESTUT-NEVES
Conception : Camille MERLE, Pôle Communication DRIAAF
Crédits photos : DRIAAF, Manolo Mylonas, Photothèque du Ministère de
l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire et de la Souveraineté alimentaire
Édition : Mai 2026

Édito

La Direction Régionale et Interdépartementale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRIAAF) d'Île-de-France est un service déconcentré régional du Ministère de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire et de la Souveraineté alimentaire.

Placés sous l'autorité du Préfet de la Région d'Île-de-France, Préfet de Paris, ses près de 135 agents œuvrent au quotidien à la mise en œuvre des politiques publiques sur le territoire francilien, aux côtés de l'ensemble des acteurs et partenaires publics et privés de la région, dans les domaines suivants :

- Garantir une alimentation sûre, diversifiée et durable,
- Contrôler les végétaux, les animaux et les denrées alimentaires importés dans l'Union européenne via les aéroports franciliens, et certifier les végétaux à l'exportation,
- Développer une agriculture durable et compétitive,
- Soutenir la production et la gestion forestière et préserver la biodiversité,
- Accompagner le développement de la formation et de la recherche dans ces domaines en tant qu'autorité académique régionale de l'enseignement agricole,
- Assurer des fonctions d'évaluation de l'action publique, d'analyse économique et de prospective, en complément des enquêtes statistiques.

Ce rapport d'activité, portant sur l'année 2025, illustre la richesse des actions menées par l'Etat avec l'ensemble de ses partenaires, en premier lieu les autres services de l'Etat (DDT, DDPP, DRIEAT, DRIETS, DRIHL, Rectorats, DRAJES, DRAAC), ses opérateurs (ONF, AESN, Ademe, OFB, etc.), mais aussi l'ensemble des collectivités territoriales - le Conseil régional d'Île-de-France au premier chef - ainsi que tous les partenaires professionnels de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt.

Ce rapport est structuré en deux parties.

Une première partie, thématique, témoigne des réalisations dans le cadre des grandes priorités ministérielles qui guident notre action, et des sujets d'actualité qui ont été nombreux en 2025 : gestion des crises agricoles et sanitaires, mise en œuvre des deux lois agricoles promulguées en 2025 (la LOSARGA – loi d'orientation pour la souveraineté alimentaire et le renouvellement des générations - et la loi visant à lever les contraintes à l'exercice du métier d'agriculteur), poursuite des chantiers de planification écologique, notamment sur la thématique de l'adaptation au changement climatique en agriculture et en forêt, entre autres.

La deuxième partie, par service, illustre la diversité des actions menées par les services de la DRIAAF, au-delà de ces grands sujets d'actualité.

La réussite de l'ensemble de ces missions exige une approche transversale et un collectif de travail soudé, engagé au service de l'intérêt général, et impliqué dans une approche partenariale avec l'ensemble des acteurs du territoire. Le travail mené en interne – et que vous découvrirez en fin de première partie - y a contribué, mais l'engagement personnel de chaque agent est évidemment déterminant et je tiens à remercier chacun et chacune pour son action au quotidien en ce sens.

Très bonne lecture à toutes et tous.



Mylène TESTUT-NEVES

Directrice Régionale et Interdépartementale
de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
Île-de-France

Sommaire

04 Édito

07 La DRiAAF, mobilisée pour la souveraineté alimentaire et les transitions écologiques et climatiques en alimentation et en agriculture

13 La DRiAAF, mobilisée en faveur des filières forestières, des énergies renouvelables, et de l'adaptation au changement climatique

17 La DRiAAF, engagée pour le renouvellement des générations

21 La DRiAAF, au service des usagers, du vivre ensemble et mobilisée face aux risques

25 La DRiAAF, attractive et performante





31 La DRIAAF, des services engagés au quotidien pour la mise en œuvre des politiques publiques.

33 SRISE, Service Régional de l'Information Statistique et Économique

35 SREA, Service Régional de l'Économie Agricole

37 SERFOBT, Service Régional de la Forêt, du bois, de la Biomasse et des Territoires

39 SRAL, Service Régional de l'Alimentation

43 SRFD, Service Régional de la Formation et Développement

45 MPS, Mission du Pilotage Stratégique



LA DRiAAF,
mobilisée pour
la souveraineté
alimentaire
et les transitions
écologiques
et climatiques
en alimentation
et en agriculture.

POUR UNE ALIMENTATION DURABLE ET DE QUALITÉ

L'alimentation est un sujet important pour l'Etat en Île-de-France, premier bassin de consommation avec plus de 12 millions d'habitants. Levier stratégique d'une alimentation saine, durable et accessible, la restauration collective représente, dans ce cadre, un enjeu essentiel de l'action de la DRIAAF.

UNE DYNAMIQUE DE TÉLÉDÉCLARATION EN FORTE PROGRESSION SUR LA PLATEFORME MA CANTINE

La DRIAAF a poursuivi en 2025 ses actions de communication et de mobilisation auprès des acteurs locaux afin de favoriser l'appropriation de la plateforme Ma cantine. Désormais bien identifiée par les acteurs franciliens de la restauration collective, la plateforme a connu une forte dynamique de télédéclaration.

Les télédéclarations ont en effet triplé et représentent, en 2025, 5 619 sites, soit plus de

289 millions de repas.

Le taux global régional des produits respectant la loi EGalim des cantines télédéclarantes s'élève désormais à **35% des achats** (contre 31,5% lors de la précédente campagne) et de plus en plus de cantines atteignent les objectifs de la loi EGalim.

UN SOUTIEN À LA RESTAURATION COLLECTIVE DANS LA MISE EN ŒUVRE DE LA LOI EGALIM

Afin de consolider cette dynamique, la DRIAAF a poursuivi un accompagnement renforcé des structures de restauration collective et des collectivités.

L'appel à projets « Restauration collective » a permis de financer **5 projets** ciblant notamment la restauration étudiante, hospitalière, des EHPAD ou des collèges en Île-de-France.

Instance d'échange annuelle, le Comité Régional de l'Alimentation (CRALIM) a vocation à questionner plus précisément les enjeux franciliens liés à l'alimentation et ses problématiques, ainsi qu'à mettre en lumière des projets innovants et à cibler des actions à mettre en place.

Après les projets alimentaires territoriaux (PAT) en 2022 et les enjeux de justice sociale en 2024, l'édition **2025** était consacrée à la mise en œuvre et aux impacts d'EGALim en Île-de-France et a réuni le **8 octobre 2025** plus de **140 personnes**.

UN OUTIL : DIAG'ALIM

Version numérique et interactive du diagnostic de l'offre alimentaire. Cet outil, développé par l'Institut Paris Région et financé par la DRIAAF, a vocation à présenter de façon accessible et pédagogique le système alimentaire francilien ainsi que ses enjeux sur le territoire.

Il permet également de valoriser les politiques publiques alimentaires et les actions associées. Professionnels, élus, citoyens et étudiants..., il s'adresse à tous.

<https://driaaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr/diagalim-2025-du-champ-a-l-assiette-a4191.html>

UN ACCOMPAGNEMENT DES FILIÈRES ET DES TRANSITIONS CLIMATIQUES ET ÉCOLOGIQUES

COMITÉ RÉGIONAL DES CÉRÉALES

La DRIAAF a organisé, en novembre, un comité régional des céréales élargi consacré aux enjeux du changement climatique et de la souveraineté alimentaire. Cette rencontre, présidée par Philippe Heusèle d'Intercéréales a réuni une quarantaine d'acteurs de l'amont à l'aval de la filière céréalière francilienne pour une matinée d'échanges et de réflexion collective.



<https://driaaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr/comite-regional-des-cereales-elargi-souverainete-alimentaire-et-adaptation-au-a4219.html>

RECONDUCTION DU FONDS HYDRAULIQUE AGRICOLE

En 2025, l'appel à projets permettant d'aider les exploitations agricoles à investir dans l'accès à l'irrigation a été reconduit. Cet appel à projets permet aux exploitations d'Île-de-France de s'adapter au changement climatique avec des besoins en irrigation accrus en période estivale, et de se diversifier pour être plus résilientes. 14 dossiers ont été sélectionnés pour un montant total de plus de 500 000 €. Ces projets consistaient en la rénovation ou l'enfouissement de canalisations ou la création de forages, notamment auprès d'agriculteurs en phase d'installation ou développant une culture de diversification (légumes de plein champs, maraichage).

UN CADRE RÉGIONAL POUR L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE EN ÎLE-DE-FRANCE

Le 11 juillet, la DRIAAF et le Conseil régional Île-de-France ont renouvelé leur soutien à la filière biologique à travers le lancement officiel d'un cadre régional pour l'agriculture biologique. L'objectif est de sécuriser l'activité des exploitations en bio et de continuer le déploiement de ce mode de production en Île-de-France, avec l'ensemble des partenaires, et en cohérence avec le plan national Ambition Bio 2027. 3 axes sont identifiés : stimuler la demande en produits biologiques locaux, consolider et développer des filières biologiques résilientes, et accompagner les opérateurs de l'agriculture biologique face aux enjeux sociétaux et environnementaux d'aujourd'hui et de demain.



DÉCLINAISON DE LA STRATÉGIE ECOPHYTO 2030 EN ÎLE-DE-FRANCE

La DRIAAF assure la déclinaison régionale de la stratégie Ecophyto 2030 visant à réduire l'utilisation et les risques des produits phytopharmaceutiques tout en maintenant la performance économique des exploitations.

À ce titre, elle a démarré en 2025 un diagnostic territorial mettant en relation leur utilisation avec les enjeux eaux, biodiversité et santé pour la région, avec pour objectif de déterminer des territoires prioritaires et un plan d'action dédié. Cette démarche, qui associe d'autres structures institutionnelles (DRIEAT, Agence régionale de santé, Agence de l'eau Seine-Normandie, OFB, DDT), a été présentée à l'occasion d'une commission agro-écologique le 4 novembre 2025.

Cette réunion a été l'occasion de faire un bilan du précédent plan Ecophyto 2+ de 2019 à 2023), de présenter les travaux pour anticiper l'interdiction de substances actives au niveau européen et ne pas laisser les agriculteurs sans solution ainsi que les projets territoriaux financés sur la région en 2024 et 2025.

JOURNÉE DES ÉCORESPONSABLES DES LYCÉES AGRICOLES D'ÎLE-DE-FRANCE

La Journée régionale des écoresponsables 2025, organisée le 20 novembre au lycée Saint-Philippe de Meudon, a réuni cinq établissements franciliens engagés dans la transition écologique. Des élèves, enseignants et intervenants y ont présenté leurs projets (biodiversité, tri des déchets, alimentation durable, sobriété énergétique, jardins pédagogiques, lutte contre le gaspillage), favorisant le partage d'expériences et l'inspiration mutuelle. Le lycée hôte a également reçu le label E3D niveau 3, saluant l'implication collective de la communauté scolaire.

JOURNÉE TECHNIQUE ECOPHYTO

Dans le cadre de la stratégie Écophyto 2030, l'ensemble scolaire Terre et Avenir de Magnanville a organisé le 14 mai en lien avec la MSA, Arvalis et la chambre d'agriculture une journée technique réunissant agriculteurs, étudiants et partenaires autour de la réduction de l'usage des produits phytosanitaires. La journée a permis d'échanger sur la prévention des risques d'exposition lors des manipulations, les leviers agronomiques (désherbage mécanique, biocontrôle, rotations culturales et couverts végétaux) et les agroéquipements.



Lancement du cadre régional en faveur de l'agriculture biologique à l'hôtel de Noirmoutiers, en juillet 2025.
En présence de Marc Guillaume, préfet de région, Valérie Lacroute, vice-présidente du conseil régional, Damien Greffin président de la chambre d'agriculture et Mylène Testut-Neves, directrice de la DRIAAF.



PRÉSERVER LE MAILLAGE VÉTÉRINAIRE POUR UNE FILIÈRE D'ÉLEVAGE RÉSILIENTE

Face aux défis sanitaires en constante évolution qui mobilisent nos systèmes de santé et nos systèmes alimentaires, il est plus que jamais essentiel de garantir la disponibilité de vétérinaires bien formés et en nombre suffisant. Ce besoin est particulièrement marqué en Île-de-France, où la région compte seulement 500 éleveurs malgré une demande pour des produits locaux en hausse, où un nombre croissant de particuliers détiennent des animaux de ferme, notamment des petits ruminants, et où se développent des pratiques nouvelles comme l'éco pâturage. Dans ce contexte, l'accès aux soins vétérinaires est un sujet crucial pour les éleveurs comme pour les détenteurs non professionnels.

Les réflexions sur le maillage vétérinaire ont franchi une étape importante en 2025,

après trois années de travaux soutenus par un financement de 300 000 euros de la préfecture d'Île-de-France. Un diagnostic territorial approfondi et une démarche collective structurée autour de différents axes – formation, mutualisation des moyens, soutien économique, et valorisation du territoire francilien – ont permis d'identifier des pistes concrètes pour renforcer durablement l'accès aux soins vétérinaires dans la région. Ces perspectives ont été présentées lors d'un événement de restitution à l'École nationale vétérinaire d'Alfort en décembre 2025.

Les collectivités territoriales disposent désormais de bases solides pour déployer à plus grande échelle les solutions identifiées. La DRIAAF continue d'accompagner cette dynamique.



CÔTÉ SRISSE

L'année 2025 a été marquée par la parution d'un **dossier sur l'agriculture à Paris et proche couronne**, montrant une réelle dynamique sur ce territoire pourtant presque exclusivement urbain.

<https://driaaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr/panorama-de-l-agriculture-a-paris-et-proche-couronne-a4235.html>



Publication d'une **étude sur les profils et pratiques des agriculteurs installés entre 2010 et 2019** faisant ressortir que ces agriculteurs, dont les exploitations sont en moyenne plus petites et aux orientations techniques plus variées que celles des agriculteurs installés avant 2010, se démarquent par les pratiques qu'ils mettent en place sur leurs exploitations : engagement en agriculture biologique et dans d'autres démarches environnementales, vente en circuit court, diversification des activités.

<https://driaaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr/les-profils-et-pratiques-des-agriculteurs-installes-entre-2010-et-2019-a4071.html>



Publication d'une **étude sur les pratiques phytosanitaires en grandes cultures en Île-de-France en 2021** qui montre que bien que les agriculteurs sont nombreux à déclarer raisonner leurs pratiques phytosanitaires pour déclencher les traitements et à avoir recours à des alternatives pour les limiter, une légère tendance à l'augmentation de traitements herbicides est constatée depuis 2011.

<https://driaaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr/les-pratiques-phytosanitaires-en-grandes-cultures-en-ile-de-france-en-2021-a4212.html>

LA DRiAAF

mobilisée en faveur des
filières forestières, des
énergies renouvelables,
et de l'adaptation au
changement climatique



UN TRAVAIL SUR DES CADRES PROPICES AUX DÉVELOPPEMENTS DES FILIÈRES ET DES TRANSITIONS



PLANIFICATION ÉCOLOGIQUE : L'ÎLE-DE-FRANCE SE DOTE D'UNE FEUILLE DE ROUTE RÉGIONALE

La Préfecture de la région d'Île-de-France a publié en avril 2025 sa feuille de route régionale visant à réduire de 55% les émissions de CO2 du territoire d'ici 2030. Chaque grand secteur d'activité (bâtiment, industrie, transport, etc.) est appelé à participer à l'effort de réduction des gaz à effet de serre ; la DRIAFA a activement participé à son élaboration en organisant des temps de concertation au sein des instances de gouvernance régionales mobilisées à cet effet : la commission régionale de la forêt et du bois (CRFB) et le comité régional de l'alimentation (CRALIM).

Lien vers la feuille de route :

<https://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france/Region-et-institutions/L-action-de-l-Etat/Amenagement-du-territoire-transport-et-environnement/Environnement/COP-regionale-une-feuille-de-route-pour-accelerer-la-transition-ecologique-en-Ile-de-France>

PLANIFICATION EN MATIÈRE DE CLIMAT, AIR ET ÉNERGIE (SRCAE)

Dans la continuité des travaux conduits en 2024 sous le pilotage de la DRIEAT et du Conseil régional, la DRIAFA a participé aux travaux de révision du SRCAE (schéma régional climat-air-énergie) sur trois sujets :

- 1/ l'agriculture (réalisation d'un bilan des émissions du secteur et identification de scénarios réduction à horizon 2050) ;
- 2/ l'évaluation de la dynamique d'évolution des puits de carbone naturels (sols, forêt, agriculture, produits bois) ;
- 3/ l'estimation du potentiel de développement des filières méthanisation et bois énergie en Île-de-France au regard des gisements de biomasse disponibles et des conditions de leur mobilisation. Le projet de SRCAE devrait entrer en 2026 dans ses dernières phases d'approbation réglementaire.

CÔTÉ SRISE

Contribution au volet agricole du diagnostic régional « Connaître les effets du changement climatique en Île-de-France » en particulier sur le volet cartographique

<https://www.driat.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/impacts-du-changement-climatique-l-ile-de-france-a13323.html>



DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENEUVELABLES EN ÎLE-DE-FRANCE : PUBLICATION DES ARRÊTÉS ENCADRANT LE PHOTOVOLTAÏQUE AU SOL SUR TERRAINS AGRICOLES, NATURELS ET FORESTIERS

Avec la promulgation en mars 2023 de la loi relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables, le cadre du développement des panneaux solaires en milieu agricole ou naturel évolue pour concilier développement des énergies renouvelables et protection du foncier. En application de la loi, les services de l'Etat en Île-de-France ont établi, sur proposition de la chambre d'agriculture, une cartographie par département identifiant les terres réputées incultes ou non exploitées depuis dix ans où l'implantation de panneaux au sol est autorisée. Sur les terres cultivées, les projets doivent en revanche être agrivoltaïques, c'est-à-dire rendre un certain nombre de services à l'agriculture, qui doit rester l'activité majoritaire de la parcelle.

La DRIAAF a élaboré pour les départements de Paris et de petite couronne les projets d'arrêté définissant la cartographie des terres agricoles où l'implantation de panneaux au sol est autorisée et s'est impliquée dans la coordination des services départementaux pour leur élaboration pour les quatre autres départements. Tous les arrêtés ont été publiés au second semestre 2025.

UN SOUTIEN AUX FILIÈRES FORESTIÈRES, ET À LA PLANTATION DE HAIES, DANS UN CONTEXTE D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

LA DRIAAF ACTUALISE LA LISTE DES ESSENCES FORESTIÈRES ÉLIGIBLES AUX AIDES DE L'ETAT

Après un large travail de concertation, la DRIAAF a actualisé fin 2025 l'arrêté préfectoral régional qui définit la liste « matériels forestiers de reproduction » éligibles aux aides de l'Etat ainsi que leurs conditions de plantation. Une mise à jour très attendue par les propriétaires et gestionnaires de forêts, qui pourront ainsi choisir des espèces mieux adaptées au climat actuel pour garantir des forêts en bonne santé sur le long terme.

En 2025, l'état a soutenu le renouvellement de 120 hectares de forêts franciliennes.

Le dispositif France Nation Verte, qui succède aux plans France Relance et France 2030, continue de soutenir activement les propriétaires forestiers dans le renouvellement de leurs peuplements, essentiel face au changement climatique. Pour renforcer son efficacité, une convention de partenariat a été signée entre la DRIAAF, le CNPF et Fransylva Île-de-France, combinant actions de terrain, outils d'information et communication. Près de 120 ha de forêt francilienne ont fait l'objet de demandes d'aide en 2025. Au total, ce sont plus de 900 ha de forêt qui ont bénéficié d'aides de l'Etat en Île-de-France depuis 2021.

BILAN À MI-PAROURS DU PROGRAMME RÉGIONAL FORÊT-BOIS (PRFB) : PRIORITÉ AUX RISQUES NATURELS

Un bilan à mi-parcours du programme 2019-2029, réalisé en coordination avec le Conseil régional a été présenté en décembre 2025 à la commission régionale de la forêt et du bois (CRFB). Cette présentation a confirmé que ce programme reste un document de référence pour les acteurs de la filière et a permis d'identifier les enjeux prioritaires pour les prochaines années, notamment la prévention et la maîtrise des risques d'incendie en forêt. Forte de ce constat, la DRIAAF a annoncé fin 2025 le lancement de deux chantiers d'envergure dédiés à la prévention des risques naturels: le premier sur les risques incendies, avec pour objectif de produire une cartographie régionale des infrastructures de défense contre les incendies (voies d'accès aux ressources forestières, voies dédiées à la défense, points d'eau), le second sur la préparation aux tempêtes avec l'objectif d'élaborer un « Plan tempête Île-de-France (document cadre recensant les différents outils d'anticipation, de gestion de crise, de mobilisation du bois et de la reconstitution). L'ensemble de ces travaux se dérouleront au sein d'une sous-commission « risques naturels » pilotée par la DRIAAF et nouvellement créée au sein de la CRFB.



LANCEMENT D'UN APPEL À PROJET AUTOUR DE LA STRUCTURATION D'UNE FILIÈRE DE VALORISATION DU BOIS DES HAIES AGRICOLES

En 2025, la DRIAAF a lancé un nouvel appel à projets de la planification écologique ayant pour but de gérer durablement les haies et de réaliser une étude de gisement et des modes de valorisation pour le bois bocager. Un consortium de 5 acteurs a été sélectionné, regroupant Agrof'Île, Fibois et 3 associations du projet alimentaire territorial de la Plaine au Plateau : Terre et Cité, l'association patrimoniale de la plaine de Versailles et du plateau des Alluets et Triangle Vert.

LA DRiAAF, engagée pour le renouvellement des générations



Comme l'ensemble des régions, l'Île-de-France est confrontée au départ en retraite de près de la moitié des agriculteurs d'ici cinq ans, enjeu central de la loi pour la souveraineté alimentaire et le renouvellement des générations en agriculture. L'objectif ? Atteindre +30 % d'élèves et d'apprentis d'ici 2030. Pour y répondre, la DRIAAF s'est pleinement mobilisée en 2025, en s'appuyant sur des projets transversaux intégrant expertise, prospective, coordination et promotion de l'enseignement agricole (EA).

FOCUS SUR TROIS LEVIERS D'ACTION CONCRETS EN FAVEUR DU RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS

L'INGÉNIERIE TERRITORIALE AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DES FORMATIONS

Pour adapter l'offre de formation aux réalités du terrain, le SRFD a mené un premier diagnostic prospectif régional centré sur la filière production, combinant données d'effectifs et d'emploi, indicateurs socio-économiques, études prospectives et analyse géographique.

Résultat : un jeu de 8 cartes, réalisées en collaboration avec le SRIFE, qui permettent d'identifier les zones prioritaires pour le recrutement et les synergies possibles avec les acteurs locaux.

Ce dispositif, testé auprès de l'équipe du Campus Bougainville (77), permet notamment de :

- Visualiser la répartition des formations par les 3 voies (scolaire, apprentissage, continue)
- Mesurer l'évolution des effectifs d'apprenants et visualiser leur origine (établissement, domicile)
- Formaliser le nombre de formations de la filière par niveau, diplôme et spécialité dans la région et ses départements limitrophes
- Croiser ces données avec les projets de recrutement des exploitants
- Cibler les actions de promotion vers les publics cibles, jeunes et adultes

Cette méthode, ajustée et reproductible,

sera partagée avec les 20 établissements d'enseignement ainsi qu'avec l'ensemble des partenaires, professionnels et institutionnels. Elle a pour objectif ultime de s'interroger sur l'adéquation des formations avec les besoins pour répondre aux enjeux de renouvellement des générations.

DEUX RÉSEAUX MOTEURS POUR ACCROÎTRE LA VISIBILITÉ DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE RÉGIONAL

Comment fédérer les acteurs et toucher un public plus large ? En s'appuyant sur deux réseaux, animés par le SRFD :

- **Le COPIL DREAM (Développement Régional de l'Enseignement Agricole et de ses Métiers) Île-de-France**, entité qui rassemble 16 structures et 40 représentants de la formation,

SOUTIEN DE L'INSTALLATION EN AGRICULTURE

Le soutien financier aux structures d'accompagnement des candidats à l'installation s'est poursuivi à hauteur de 109 000 €. Le SREA a aussi préparé avec la chambre d'agriculture de région Île-de-France l'expérimentation de France Services Agriculture (pilotage Chambre, 5 partenaires) afin de préparer le déploiement du réseau, créé par la loi d'orientation agricole de 2025, au 1er janvier 2027.

de l'orientation et de la promotion des métiers. Ses actions phares, impulsées en 2025 :

- o Lancement de la préparation d'une Semaine de l'enseignement agricole (janvier 2027)
 - o Impulsion de la refonte du Guide des formations et définition du dispositif des jeunes ambassadeurs de l'enseignement agricole (déploiement en 2026)
 - o Répertoire des événements, salons et forums en région et mutualisation de stands sous la bannière « L'Aventure du vivant en Île-de-France » (Salon de l'étudiant et de l'apprentissage de Poissy en décembre 2025, forum Booste ton avenir, janvier 2026)
- **Le réseau des chargés de com** de l'enseignement agricole Île-de-France rassemble 18 référents communication d'établissement qui échangent, se forment et s'informent via trois séminaires en présentiel annuels et des Cafés Com' mensuels en visio. Leur mission : relayer les actions du COPIL DREAM et renforcer la cohérence des messages.

Point fort :

ces synergies ont permis de nourrir la réflexion portée par la DGER sur le Programme national d'orientation et de découverte des métiers du vivant (PNOD) issu de la loi d'orientation agricole par le biais d'un travail collaboratif conduit par le SRFD.

DES PROJETS PARTENARIAUX POUR RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DES MÉTIERS DU VIVANT

Pour déconstruire les idées reçues, la DRIAAF s'appuie sur l'expérience concrète auprès de ses publics cibles, les jeunes (collégiens et lycéens) mais aussi jeunes adultes et adultes en recherche d'emploi ou en reconversion :

- **Un temps fort régional** organisé avec l'agence ORIANE et coordonné par le SRFD a permis de mobiliser 9 établissements de l'EA technique et supérieur (octobre 2025) : 350 prescripteurs de l'orientation ont découvert 10 démonstrations (drones, écurie durable...) portées par 11 enseignants et formateurs accompagnés de 16 apprenants.
- **Un projet de sensibilisation aux métiers de l'agriculture** et de la transformation alimentaire porté par le SRAL et le SRFD, en partenariat avec la DSDEN 95, en amont de l'ouverture de la Cité scolaire internationale de Gonesse (2029) : 37 chefs d'établissements sensibilisés à la démarche (septembre 2025), un catalogue de 20 actions portées par 10 partenaires diffusé lors de la formation conçue par l'équipe projet à destination de 15 enseignants, personnels de direction et de CIO (novembre 2025).
- **L'implantation du camion « L'Aventure du vivant »**, équipé d'un simulateur de conduite de machines agricoles et de drones, de casques de réalité virtuelle et d'une maquette présentant un lycée agricole dans son environnement nature, au sein de trois établissements de l'Éducation nationale à Nemours (77), Goussainville et Sarcelles (95), a permis de sensibiliser 450 jeunes aux métiers du vivant.

UN ENGAGEMENT SPÉCIFIQUE POUR LES MÉTIERS DE LA FILIÈRE FORÊT-BOIS

Plus de 40 formations dans les métiers de la forêt et du bois (gestion forestière, charpenterie, transformation du bois, menuiserie, etc.) ont été recensées sur le territoire francilien par Fibois Île-de-France avec le soutien de la DRIAAF. Cette collaboration s'inscrit pleinement dans la dynamique de promotion des métiers du vivant, en élargissant le champ des opportunités offertes aux jeunes et aux adultes en reconversion.

Publication d'une étude sur les profils et pratiques des agriculteurs installés entre 2010 et 2019 faisant ressortir que ces agriculteurs, dont les exploitations sont en moyenne plus petites et aux orientations techniques plus variées que celles des agriculteurs installés avant 2010, se démarquent par les pratiques qu'ils mettent en place sur leurs exploitations : engagement en agriculture biologique et dans d'autres démarches environnementales, vente en circuit court, diversification des activités.

<https://driaaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr/les-profils-et-pratiques-des-agriculteurs-installes-entre-2010-et-2019-a4071.html>

CONSTRUCTION DU PREMIER LYCÉE AGRICOLE DEPUIS 20 ANS : LA CITÉ SCOLAIRE INTERNATIONALE DE GONESSE

Le projet de Cité scolaire internationale de Gonesse s'inscrit dans le cadre du plan d'action pour le Val d'Oise présenté le 7 mai 2021 par le Premier Ministre Jean Castex. Ce plan revêt une ambition sociale et scolaire importante pour l'avenir de ce territoire.

La Cité doit ouvrir ses portes en 2029 et comptera à terme 2315 apprenants, composé de 600 collégiens et de 1715 lycéens dont 318 élèves de l'Enseignement Agricole, avec un lycée général et un lycée technologique.

La carte des formations professionnelles établie par le ministère en charge de l'agriculture en concertation avec celui de l'Éducation nationale et le Conseil régional concerne les domaines de la production agricole, la commercialisation, la transformation agroalimentaire, le contrôle qualité et la restauration.

Le Marché Global de Performance d'un montant global plus de 100 millions d'euros a été lancé par le Conseil régional, maître d'ouvrage dès 2024. L'année 2025 a vu s'achever la première phase de conception qui précède la réalisation des travaux et l'exploitation maintenance d'une durée

de 5 ans. Cette phase a comporté des études, des diagnostics complémentaires et des demandes d'autorisations administratives, au cours de laquelle la DRIA AF est intervenue en tant qu'expert pour affiner les besoins et proposer des pistes d'évolution en fonction de l'avancée du projet.

Sur le plan du fonctionnement, le projet est suivi par la DRIA AF en partenariat avec le Rectorat de Versailles et les services de l'Éducation nationale pour le département. L'année 2025 a permis de valider l'organisation de la gouvernance nécessaire pour une coexistence de deux entités juridiques. Un parangonnage d'établissements mixtes -enseignement général et agricole- existants est également en cours de façon à mieux appréhender les enjeux et les contraintes.

D'autres échanges ont pour objectif de favoriser, via notamment des stages, l'implantation durable de l'établissement avec les partenaires agricoles et de l'agroalimentaire notamment en lien avec le projet AGORALIM, porté par la SEMMARIS, qui est en train de voir le jour sur la commune voisine de Goussainville.

A close-up photograph of a person wearing a white lab coat using a pipette to transfer liquid into a small vial. The pipette is white and black, with a blue tip. The person's hands are visible, and the background shows a laboratory setting with a blue tray and a container of pipette tips.

LA DRiAAF,

au service des usagers,
du vivre ensemble
et mobilisée
face aux risques

PRÉVENTION DES RISQUES

RENFORCEMENT DE LA PROTECTION DES CONSOMMATEURS : L'ÎLE-DE-FRANCE À L'HEURE DE LA POLICE SANITAIRE UNIQUE

Depuis 2024, la DGAL (Agriculture) est en charge de l'ensemble des contrôles sanitaires de la chaîne alimentaire, initialement partagés avec la DGCCRF (Économie). La mise en place de la Politique Sanitaire Unique (PSU) s'est accompagnée d'une stratégie de délégation des contrôles à des organismes tiers, Bureau Veritas en Île-de-France, pour le secteur de la «remise directe» (boulangeries, restaurants, supermarchés), avec un pilotage par la DRIAAF.

En 2025, 10 471 contrôles ont été réalisés dans ce secteur, une volumétrie sans précédent, particulièrement importante dans une région qui concentre plus de 12 millions de consommateurs et une densité exceptionnelle de commerces de bouche.

Concernant la surveillance de la chaîne alimentaire, c'est INOVALYS qui a assuré la mise en œuvre des 2 737 prélèvements pour analyse en laboratoire en vue de contrôler la teneur en pesticides, contaminants et en microbiologie des denrées distribuées sur le territoire.

Avec une garantie de sécurité des consommateurs renforcée par des contrôles et des prélèvements plus fréquents, ce nouveau dispositif permet une réponse plus agile face aux crises sanitaires. Elle rend ainsi l'action de l'État plus lisible et plus efficace.

ÉVITER L'INTRODUCTION DE MALADIES DEPUIS L'ÉTRANGER

Avec trois aéroports internationaux et un réseau routier et ferroviaire particulièrement dense, l'Île-de-France constitue un carrefour majeur pour les transits de chiens et de chats. A ce titre, le territoire peut comporter un risque d'introduction de la rage sur le territoire national. En 2025, la DRIAAF a renforcé ses actions de prévention et de communication pour mieux informer les voyageurs, avant leur départ et à leur retour en France, afin de réduire les importations illégales de carnivores domestiques et de limiter les comportements à risque à l'étranger.



Dans cette perspective, la DRIAAF a adapté la campagne de communication nationale « Gare à la rage » aux spécificités franciliennes, en mobilisant les collectivités territoriales et en menant des actions ciblées au sein de l'aéroport d'Orly. La campagne se poursuivra en 2026, en visant un public plus large, en particulier les professionnels de santé humaine, compte tenu du risque de transmission à l'humain.

MAÎTRISER LES RISQUES À L'INTERFACE SANTÉ HUMAINE, ANIMALE ET ENVIRONNEMENTALE UN EXEMPLE CONCRET D'APPLICATION DE L'APPROCHE « UNE SEULE SANTÉ/ONE HEALTH »

En 2025, la fièvre de West Nile a été détectée pour la première fois chez des humains, des chevaux et des oiseaux en Île-de-France. La DRIAAF a coordonné la mise en réseau des DDPP franciliennes avec le laboratoire national de référence (ANSES) pour faciliter le déploiement d'une enquête visant à cartographier et à estimer l'intensité de circulation du virus chez les équidés, en tant qu'hôtes sentinelles pour la détection précoce de l'infection.

L'enquête a souligné la nécessité de se préparer à des épisodes futurs, en renforçant la sensibilisation des acteurs de santé humaine, animale et environnementale. La DRIAAF a conçu et diffusé des outils de communication destinés aux détenteurs d'équidés, en collaboration avec plusieurs partenaires de façon à fournir une information claire et accessible sur les mesures de prévention, y compris la vaccination, afin de leur permettre de mieux protéger leurs animaux.

MOBILISER LES ACTEURS RÉGIONAUX DANS LA GESTION DE LA DERMATOSE NODULAIRE CONTAGIEUSE (DNC)

Dès les premiers cas identifiés en juin 2025, la DRIAAF s'est fortement mobilisée pour informer au mieux les éleveurs et les opérateurs de la région sur la maladie et la stratégie nationale d'éradication. Des échanges directs ont également eu lieu entre le préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris, et les représentants agricoles afin de leur apporter des réponses précises. La DRIAAF a également contribué à faciliter la mise en œuvre des mesures de police sanitaire en élaborant des fiches synthétiques destinées aux forces de l'ordre pour faciliter les contrôles routiers liés aux restrictions des mouvements de bovins. Et des agents de la DRIAAF ont apporté un soutien sur place dans les régions touchées.

COORDONNER LES ACTIONS DE PRÉVENTION ET DE SENSIBILISATION DU PUBLIC AU RISQUE INCENDIE EN FORÊT

Le sujet «incendie» est traité sur l'ensemble du territoire francilien via la mise en place de différents dispositifs comme la publication d'un arrêté préfectoral d'interdiction d'apport de feux dans les massifs en période à risque (avril à octobre) dans chaque département (en lien avec les préfetures de département) ou encore la réalisation de campagnes de prévention qui pourront être réalisées pendant la période à risque.

Par ailleurs, durant cette période à risque, la DRIAAF veille au déploiement de la Mission d'intérêt général de défense des forêts contre l'incendie (DFCI) de l'ONF et assure une communication active avec l'ONF dans les forêts accessibles au public pour déclencher des patrouilles de surveillance ou d'intervention pour limiter le risque de départ de feu.

En parallèle de ses missions réglementaires, la DRIAAF soutient le déploiement d'actions de sensibilisation des élus dans le cadre d'une convention avec les Collectivités forestières d'Île-de-France : organisation de réunions de sensibilisation au risque incendie, réalisation d'un guide sur le risque feu de forêt à destination des élus.

ACTUALISER LES PLANS PARTICULIERS DE MISE EN SÛRETÉ (PPMS) DANS LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT AGRICOLE

La DRIAAF a fait découvrir en 2025 en avant-première à plusieurs directeurs de lycées agricole un outil pédagogique innovant, le jeu sérieux «Agri-sûreté», afin de tester, d'améliorer et d'ancrer les plans particuliers de mise en sûreté (PPMS) visant à mettre en place une organisation interne dans les établissements pour pouvoir faire face à des risques majeurs (ex : catastrophes naturelles) ou des attentats/intrusion.

AGIR AU SERVICE DES USAGERS

MAINTENIR LES CAPACITÉS D'INTERVENTION DE L'ÉTAT EN CAS D'INONDATIONS

La DRIAAF s'est mobilisée dans les travaux d'anticipation d'éventuelles inondations de la Seine qui viendraient perturber ses capacités d'action et celles des services départementaux; la DRIAAF a ainsi participé activement à l'exercice HYDROS 25 simulant une crue centennale de la Seine. Cet exercice a permis d'éprouver le caractère opérationnel du plan de continuité d'activité de la DRIAAF, ainsi que les possibilités de ravitaillement alimentaire des populations sinistrées du fait des inondations.

FACILITER LES DÉMARCHES SANITAIRES DES PROPRIÉTAIRES D'ANIMAUX DOMESTIQUES

Concernant les départs à l'étranger avec des animaux de compagnie, les usagers doivent disposer, en plus des documents d'identification, d'un certificat sanitaire signé par l'administration française. Le nombre de demandes de certificats a fortement augmenté ces dernières années (+154 % pour les carnivores domestiques entre 2021 et 2024).

La cartotheque en ligne a été entièrement renouvelée en 2025. Elle présente plus de 80 cartes à l'échelle de l'Île-de-France mais également du bassin Seine-Normandie organisées en thématiques (territoires, forêts et aménagement du territoire, exploitations agricoles et moyens de production, filières et valorisation des productions, pratiques agricoles et agroécologie, IAA et alimentation, enseignement agricole, bassin Seine-Normandie).

<https://driaaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr/cartotheque-r744.html>

Pour répondre à cet afflux et améliorer la qualité du service rendu aux usagers, un dispositif de dématérialisation des demandes de certificat sanitaires à l'export a été largement déployé dans la région. Grâce à la plateforme en ligne « Mes démarches numériques », les usagers bénéficient d'un parcours plus accessible et harmonisé au sein de la région, avec la possibilité de compléter leur dossier avant la prise de rendez-vous en direction départementale de protection des populations (DDPP), de prendre rendez-vous en ligne et d'avoir une meilleure visibilité sur l'avancement de leur dossier. Cette évolution profite également aux vétérinaires, en garantissant un meilleur suivi des dossiers, ainsi qu'aux services de l'Etat, en réduisant les risques de fraude et en permettant l'analyse préalable des demandes.

EN FORÊT : RENFORCER LE DIALOGUE AVEC LA SOCIÉTÉ

En raison de leur caractère périurbain, les forêts franciliennes peuvent faire l'objet de vives critiques concernant leur gestion sylvicole. Il est alors essentiel de favoriser le dialogue forêt-société pour désamorcer les éventuels conflits.

La DRIA AF a supervisé la clôture de l'étude conduite en 2024-2025 sur 4 forêts de Seine-et-Marne sous le pilotage de l'agence ONF Île-de-France Est et associant le Conseil départemental, Île-de-France nature, le CNPF, Fibois Île-de-France, l'URCOFOR, Seine-et-Marne Environnement et la Fédération départementale des chasseurs. Financée dans le cadre de l'Appel à manifestation d'intérêt « Démarches de concertation territoriale pour valoriser la multifonctionnalité des forêts » lancé en 2023 par les ministères en charge de l'agriculture et de l'écologie, cette étude vise à évaluer l'opportunité de mettre en place des instances de concertation en matière de dialogue forêt-société. Elle a permis de concevoir plusieurs outils actuellement en cours de déploiement.

La DRIA AF a aussi participé à la démarche de concertation citoyenne innovante conduite par l'agence ONF Île-de-France Ouest dans le cadre de la révision des documents d'aménagement de Rueil Malmaison et de Fausses-Reposes. Ces réunions de concertation réalisées en 2025 et se poursuivant en 2026 doivent permettre de mieux prendre en compte l'avis des usagers dans la constitution de ces documents d'aménagement tout en respectant le cadre réglementaire prévu dans le code forestier avec notamment le respect de la multifonctionnalité de la forêt.

De l'ordre de 110 réponses à la demande ont été apportées à des bénéficiaires très variés (services de l'Etat, collectivités, établissements publics, bureaux d'études, étudiants, etc...).

Près de 40 % des demandes portent sur la valorisation du RPG (registre parcellaire graphique). Les autres demandes portent sur d'autres sources administratives ou données d'enquête, la production de cartes ou des travaux d'analyse et de synthèse.



LA DRiAAF

attractive
et performante

Photo ci-contre : réunion inter-services SREA/SERFOBT sur les valeurs de la DRiAAF - juillet 2025

SÉCURISATION DES PROCESSUS BUDGÉTAIRES

La DRIAAF a dorénavant réinternalisé l'exécution financière de l'ensemble des programmes dont elle a charge en tant que RUO en 2025 suite au rétrotransfert opéré avec le SGAMM. Ainsi, la chaîne de la dépense des DRIAAF a été totalement refondue et repensée en 2025 afin de sécuriser les processus budgétaires.

En parallèle des activités de contrôle interne financier « classiques », ont notamment été conduites les actions suivantes :

- Etablissement d'un document unique retraçant l'ensemble de la chaîne de la dépense pour les principales typologies de dépenses de la DRIAAF ;
- Conception et mises à disposition de modèles de documents financiers pour les services (formulaires de demandes, certificats administratifs, certificats de paiements etc.) ;

UNE RÉFLEXION PARTICIPATIVE POUR INCARNER L'ESPRIT DRIAAF

« *Que signifie travailler à la DRIAAF ?* »

C'est la question centrale qui a été soumise à l'ensemble des agents, tous services confondus.

L'objectif ? Définir une culture commune, capable de fédérer les équipes et de valoriser l'engagement quotidien des fonctionnaires et contractuels au service de l'intérêt général.

Au travers de réunion de service ou encore de temps de rencontre avec facilitation, les contributions des agents ont permis de dégager des principes partagés : le sens du service public, la reconnaissance des actions menées, l'esprit fédérateur et la transversalité des missions. Ces piliers, désormais structurés sous l'acronyme « DRIAAF », deviennent le fil conducteur de notre action.

Pas qu'un simple exercice de communication, nos valeurs doivent guider les pratiques managériales, renforcer la cohésion des équipes et améliorer l'image de la DRIAAF auprès des partenaires et du grand public.

Ces valeurs seront déployées en 2026 et décliner en actions concrètes, afin de faire de la DRIAAF une référence en matière d'attractivité et d'efficacité publique.

- Mise en place d'un tableau de suivi des actes financiers ;

- Rédactions de procédures spécifiques pour plusieurs dépenses atypiques ou à enjeux (par exemple : frais de concours, bourses scolaires, RIDEA).

Des points et échanges réguliers tout au long de l'année avec les services ont permis de prioriser les actions à mener et de s'assurer de la bonne intégration et du respect de la nouvelle organisation par l'ensemble de la communauté de travail.

LA TRANSVERSALITÉ AU CŒUR DE LA STRATÉGIE MANAGÉRIALE

Pour renforcer la cohésion entre ses services, la direction DRIAAF mise sur un nouveau format d'échange : le séminaire d'encadrement. Une initiative qui place la transversalité au centre de sa gouvernance, avec un objectif : fédérer les équipes autour de projets communs.

Chefs de service, adjoints et chefs de pôle se retrouvent trois fois par an dans le cadre de ce séminaire afin de décroquer les approches, partager les bonnes pratiques et aligner les priorités autour d'un même cap.

AMÉLIORATION DU CADRE DE TRAVAIL

A la suite de l'étude ergonomie et organisation du travail au sein du centre RNM de Rungis conduite fin 2024, la DRIAAF a élaboré et mis en œuvre un plan d'actions, incluant notamment l'adaptation des rythmes horaires (RIALTO) et la mise à jour du DUERP du site de Rungis.

Par ailleurs, les locaux du site de Rungis de la DRIAAF ont été rafraîchis (peinture et revêtement du sol).



Les locaux de Rungis (94) après la réfection, offrant un nouvel environnement de travail.



Panneau réalisé avec la participation des agents de la DRIAAF mettant en avant les femmes nous ayant inspirées à l'occasion du café-conférence «Les femmes de nos vies» en mars 2025.

MIDI ET CAFÉ CONFÉRENCE, PROMOUVOIR LE TRAVAIL DE NOS AGENTS EN INTERNE ET VALORISER DES SUJETS TRANSVERSES

Partage, transversalité et valorisation des talents : la DRIAAF mise sur des formats innovants pour renforcer la cohésion entre ses agents. Les «midi-conférences», organisées une à deux fois par mois, permettent aux collaborateurs de présenter leurs projets – qu'il s'agisse d'enquêtes sur le revenu agricole, de la viticulture francilienne ou encore de l'intelligence artificielle appliquée à l'alimentation.

Avec une vingtaine de participants en moyenne, ces rendez-vous – alternant présentations internes et interventions extérieures (comme le GAB) – connaissent un engouement cette année.

Le format du « Café Conférence », plus informel, mise sur l'échange autour d'un café.

Lancé en mars 2025 à l'occasion de la Journée des droits des femmes, le premier volet – «Les femmes de nos vies» – a combiné quiz, débats et partage de portraits inspirants, suscitant des échanges riches et constructifs.

ACCUEIL ET L'INTÉGRATION : UNE RENCONTRE DES NOUVEAUX ARRIVANTS POUR CRÉER DU LIEN

Pour offrir un accueil chaleureux et structuré à ses nouveaux agents, la DRIAAF a lancé en 2025, une rencontre dédiée aux nouveaux arrivants. Une initiative forte, qui reflète la volonté de la direction de favoriser l'intégration, le partage d'expériences et l'appropriation des valeurs communes.

Organisées 2 fois par an, ces rencontres, permettent aux nouveaux agents de :

- Découvrir l'organisation et les missions de la DRIAAF de manière claire et interactive,
- Rencontrer les membres de la direction et les chefs de service pour échanger sur leurs rôles et attentes,
- Créer du lien avec les autres nouveaux arrivants, favorisant ainsi un esprit d'équipe dès les premiers jours.

LE ROUTARD DE LA DRiAAF, UN GUIDE POUR VOUS ACCOMPAGNER AU QUOTIDIEN.

En lien avec l'accueil des nouveaux arrivants, la DRiAAF a initié un long travail de refonte du livret d'accueil.

L'avancée de ce travail a permis d'aboutir à un outil de communication qui va au delà d'un simple livret destiné aux agents nouvellement arrivés.

Ainsi est né le « Routard de la DRiAAF », véritable guide du quotidien pour les agents DRiAAF.

Cet outil, entièrement dématérialisé et accessible sur l'intranet, a vocation à répondre à toutes les questions que peut se poser un agent de la DRiAAF : remboursement du pass navigo, vie associative sur site, formulaire de télétravail, parcours de carrière et mobilité, accès aux formations... Autant de sujets qui trouveront réponse sur cet espace qui s'améliore au quotidien et facilite la mise à jour de par son aspect dématérialisé.



PAGE LINKEDIN : UNE VITRINE POUR VALORISER SES ACTIONS ET SES AGENTS POUR RENFORCER SON ATTRACTIVITÉ

Dans le cadre de la campagne nationale sur l'attractivité des métiers du ministère de l'Agriculture, la DRiAAF s'engage pour mettre en lumière son rôle central dans les enjeux agricoles, alimentaires, forestiers et ruraux du territoire francilien. Soucieuse de renforcer sa visibilité auprès du grand public, des partenaires institutionnels et des futurs talents, la DRiAAF a franchi une étape en mai 2025 avec le lancement officiel de sa page LinkedIn : @DRiAAF Île-de-France.

Une page linkedin pour :

- Promouvoir les chantiers en cours et innovations portées par les équipes au service des franciliens
- Faire connaître les actions menées auprès des citoyens, des professionnels du secteur et des partenaires institutionnels,
- Attirer de nouveaux talents en valorisant la diversité des métiers et les opportunités de carrière au sein de l'administration.

JOURNÉE NATIONALE DE LA LAÏCITÉ

LES FONDAMENTAUX
DE LA LAÏCITÉ

100 %

des agents DRiAAF formés

DÉFENDRE LES VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE : PROMOUVOIR LA LAÏCITÉ

L'ensemble des agents de la DRiAAF des 3 sites, y compris les stagiaires, ont suivi la formation obligatoire sur la plateforme MENTOR consacrée aux fondamentaux de la laïcité, témoignant d'un engagement collectif fort en faveur de la défense des valeurs de la République.

Cette mobilisation exemplaire a également concerné les lycées agricoles franciliens, où la dynamique de participation s'est poursuivie de manière continue, affirmant ainsi la volonté commune de faire vivre au quotidien les principes de laïcité et de respect mutuel au sein de la communauté éducative.



LA « FAMEUSE » SORTIE DRIAAF

Depuis maintenant 2 ans, le comité des fêtes de la DRIAAF organise une journée destinée aux agents.

Mardi 10 juin 2025, cette journée a été rythmée par un rallye dans Paris en équipe, suivi d'un repas convivial au sein de la Communale de Saint-Ouen.

Structurés en équipes, mélangeant services, métiers et sites géographiques, les agents ont sillonné la capitale à la découverte d'énigmes, de défis et de lieux emblématiques.

L'objectif ? Fédérer les agents, renforcer les liens inter-services et stimuler la créativité autour d'un projet commun : la rédaction d'un hymne à la DRIAAF, en chanson, pour mettre en avant ses missions et ses valeurs. Les textes, tantôt humoristiques, tantôt poétiques, ont été présentés lors du déjeuner.

Le reste de l'après-midi s'est organisé autour d'un jeu sur le modèle des « 12 coups de midi », éveillant un esprit de compétition bienveillant entre les services.

Cette rencontre a également été l'occasion de mettre en avant les photos du concours de la Doudoune DRIAAF en vadrouille et de remettre les prix de la DRIAAF, du comité des fêtes et du public.



LA DOUDOUNE DRIAAF EN VADROUILLE

Pendant plusieurs semaines, les agents DRIAAF étaient invités à transmettre une photo d'eux portant leur doudoune DRIAAF, symbole fédérateur de nos équipes.

L'objectif : faire voyager la doudoune DRIAAF.

Elle a parcouru de nombreux kilomètres grâce à la mobilisation des agents de tous les services qui se sont prêtés au jeu.

Une exposition a eu lieu dans les couloirs de nos bureaux et un vote du public a été lancé. Lors de la journée DRIAAF, les prix ont été remis :

- Prix de la DRIAAF, remis par Mylène TESTUT NEVES, à Jade LANDES (SREA)
- Prix du comité des fêtes, remis à Marie-Anne BERNE (SREA)
- Prix du public remis à Benoît MAGAT. (SRISE)

Un grand merci à tous les agents de s'être mobilisé derrière cet évènement qui crée un fort sentiment d'appartenance et l'envie de promouvoir nos actions au quotidien.





DRiAAF

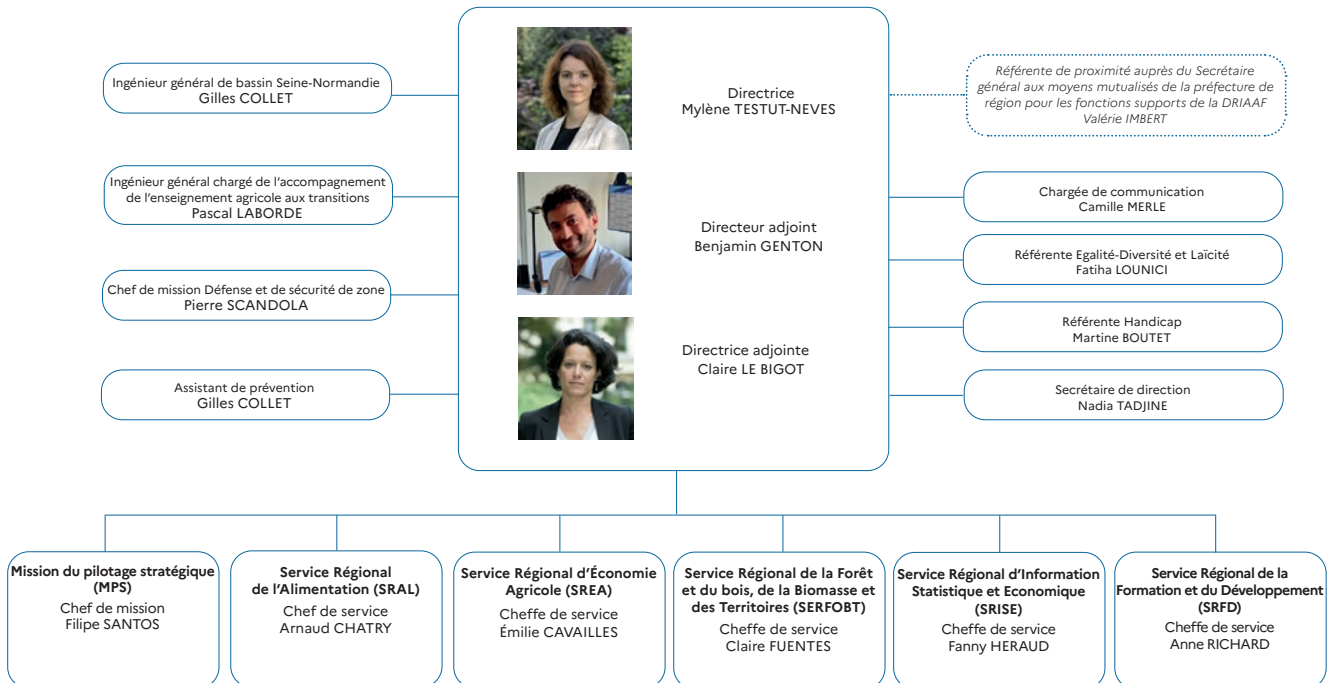
LA DRiAAF

des services engagés
au quotidien pour la
mise en œuvre des
politiques publiques

ORGANIGRAMME SIMPLIFIÉ



Direction Régionale et Interdépartementale
de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la forêt d'Île-de-France



SRISE SERVICE RÉGIONAL DE L'INFORMATION STATISTIQUE ET ÉCONOMIQUE

Le SRISE produit des données à partir d'enquêtes, de correspondants sur le terrain et de sources externes qu'il traite, synthétise, analyse et diffuse sous forme d'études, de conjonctures, de cartes ou de tableaux, afin d'éclairer le débat public et contribuer à la conception et l'évaluation de la politique publique. Il est également chargé d'observer l'évolution des prix et les marchés des produits agricoles et alimentaires.

LE CENTRE RÉSEAU DES NOUVELLES DES MARCHES (RNM) DE RUNGIS

sur le terrain chaque jour

L'équipe de neuf enquêteurs-conjoncturistes relève quotidiennement les fluctuations des prix des produits frais sur le MIN de Rungis (produits de la mer, viandes, fruits et légumes, horticulture, produits laitiers et avicoles), et de manière hebdomadaire dans une quarantaine de grandes surfaces en région Île-de-France. Ce sont plus de 1 000 références qui sont suivies par le centre et font l'objet de mercuriales et cotations diffusées en temps réel sur le site internet du RNM (plus de 4 millions de vues au niveau national). Le centre de Rungis est aussi une vitrine du RNM : en 2025, il a organisé 8 visites du MIN de Rungis, a accueilli une délégation d'homologues autrichiens et allemands, et a présenté ses activités lors de l'assemblée générale de la DDPP 78.

COLLECTE DE DONNÉES AUPRÈS DES EXPLOITATIONS RÉGIONALES ET DES OFFICES COMPTABLES :

une année de transition

L'année 2025 a été une année de transition pour le pôle collecte de l'information, marquée par l'arrêt de l'enquête annuelle sur l'utilisation du territoire (Teruti) et l'adaptation de certaines opérations de collecte aux évolutions réglementaires européennes.

542 exploitations agricoles ou entreprises ont été enquêtées en 2025, dont 415 à deux reprises, dans le cadre des opérations statistiques nationales relatives aux terres labourables et aux exploitations

forestières et scieries. Six enquêteurs de terrain et un gestionnaire d'enquête ont été mobilisés.

Par ailleurs, 168 fiches comptables ont été collectées par 3 offices comptables agricoles dans le cadre du réseau d'information sur la comptabilité agricole (RICA). A partir de 2026, le RICA évolue en réseau d'information sur la durabilité des exploitations agricoles (RIDEA) : des données sociales et environnementales seront collectées en plus des données purement comptables. Deux offices comptables ont participé fin 2025 à un test de collecte de ces nouvelles données.

Enfin, une importante campagne de recrutement d'enquêteurs a été organisée fin 2025 en vue du lancement début 2026 de l'enquête pratiques culturelles en grandes cultures portant sur 1177 exploitations de la région.

CONJONCTURE ET SYNTHÈSE :

un renforcement des remontées de terrain

Le service réalise un suivi conjoncturel des productions emblématiques de la région, à savoir les grandes cultures et les laitues. En 2025, suite à la fermeture du service territorial francilien de FranceAgriMer, le service devient le référent régional du réseau Céré'obs, validant ainsi chaque semaine les remontées faites à l'échelle départementale. L'enquête mensuelle auprès des collecteurs a été redynamisée, avec la participation de nouveaux



« Notre objectif est de comprendre les dynamiques du marché pour expliquer de manière claire et précise les évolutions de prix des fruits et légumes.

Pour obtenir des informations fiables, il faut bâtir une relation solide avec les acteurs du marché [...]. Nous devons être rigoureux et transmettre la réalité du terrain.

Et surtout, aimer ce qu'on fait ! »

Nathalie, enquêtrice – conjoncturiste, arpente quotidiennement les allées du secteur « fruits et légumes » du marché international de Rungis.

collecteurs et l'organisation de réunions permettant d'échanger régulièrement sur la conjoncture.

Par ailleurs, deux opérations « locales » ont été mises en place pour consolider la statistique agricole annuelle (SAA) :

- une enquête auprès des producteurs de légumes durant l'été 2025 ;
- une collaboration avec le GAB Île-de-France sur les rendements bio auprès des producteurs de fruits et légumes. Cette opération s'inscrit comme un test pour la SAA Bio (données à l'échelle nationale) dans le cadre du règlement européen du 23 novembre 2022 relatif aux statistiques sur les intrants et les produits agricoles.

VALORISATION ET DIFFUSION

des données

- 17 publications Agreste (12 Agreste Conjoncture, 4 Agreste Etudes, 1 Agreste Dossier)
- 80 cartes publiées
- 12 lettres stats-info
- 12 chiffres du moment
- 2 publications en partenariat avec l'INSEE

L'année 2025 a été marquée par la parution d'un dossier sur l'agriculture à Paris et proche couronne, montrant une réelle dynamique sur ce territoire pourtant presque exclusivement urbain

DES TRAVAUX

en partenariat et mutualisés

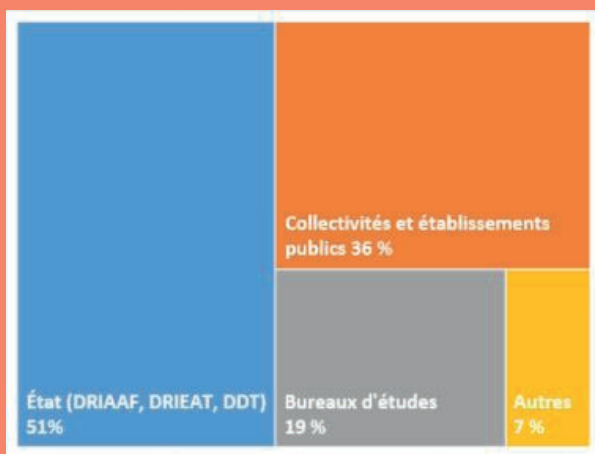
Deux études communes avec l'INSEE ont été publiées en 2025 sur les revenus des ménages agricoles franciliens. Le SRISE Île-de-France est également impliqué dans divers chantiers mutualisés avec d'autres régions et le Service Statistique et Prospective du MAASA sur la valorisation des données irrigation de l'enquête relative à la structure des exploitations agricoles (ESEA) 2023, la préparation du bilan de la première année de mise en œuvre de la programmation PAC 2023-3027, ainsi que sur la mise à jour de l'infrastructure permettant d'éditer les fiches territoriales multisources.

De l'ordre de 110 réponses à la demande ont été apportées à des bénéficiaires très variés (services de l'Etat, collectivités, établissements publics, bureaux d'études, étudiants, etc...). Près de 40 % des demandes portent sur la valorisation du RPG (registre parcellaire graphique). Les autres demandes portent sur d'autres sources administratives ou données d'enquête, la production de cartes ou des travaux d'analyse et de synthèse.

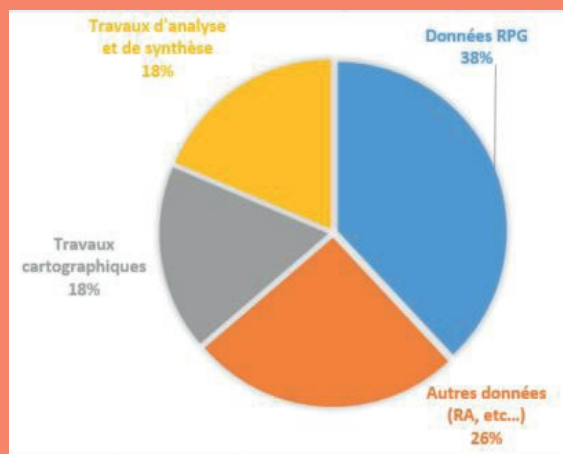
LES REVENUS des ménages agricoles franciliens

En moyenne en Île-de-France, 8,2 % des personnes composant les ménages agricoles vivent en 2020 sous le seuil de pauvreté. Il existe toutefois des disparités territoriales au sein de la région francilienne, le taux de pauvreté monétaire des ménages agricoles étant plus élevé dans les communes rurales qu'en zone urbaine.

Profil des demandeurs d'appui



Type d'appuis réalisés



SREA SERVICE RÉGIONAL DE L'ÉCONOMIE AGRICOLE

Le SREA a pour mission, en coordination avec les services d'économie agricole des DDT, de décliner sur la région francilienne les politiques publiques du ministère chargé de l'agriculture et de l'alimentation, en faveur du développement économique, de la transition environnementale et de l'emploi des entreprises des filières agricoles et alimentaires et plus particulièrement des exploitations agricoles.

LETTRE D'INFORMATION BIMESTRIELLE

En 2025, le SREA a lancé une lettre d'information bimestrielle à destination de ses partenaires afin de faciliter l'accès à l'information sur les dispositifs d'accompagnement, ainsi que sur les actualités et événements régionaux (6 lettres envoyées). Cet outil vise à renforcer la diffusion de l'information au sein des filières agricoles et alimentaires franciliennes.

LABEL BAS CARBONE

Il s'agit d'une certification par l'Etat des projets de réduction ou de séquestration de gaz à effet de serre (quantifiées en crédits carbone) qui participent donc à atteindre les objectifs climatiques de la France.

=> <https://label-bas-carbone.ecologie.gouv.fr/financer-un-projet>

En 2025 :

- **8 avis techniques rendus** (projets collectifs et individuels), représentant un total de 31 exploitations agricoles souhaitant s'intégrer dans la démarche et une économie potentielle de 25 700 t eq CO2 sur 5 ans ;
- **participation à une journée de présentation** du label bas carbone organisée pour des conseillers agricoles d'ambassades étrangères en poste à Paris afin de valoriser le cadre de certification français.

MISE EN ŒUVRE DE LA RÉGLEMENTATION SUR LA FERTILISATION AZOTÉE

Le programme régional d'action nitrates décline la réglementation européenne (directive 91/676/CEE modifiée dite « nitrates d'origine agricole ») et nationale pour lutter et prévenir la pollution des masses d'eau par les nitrates.

En 2025, réalisation d'une notice explicative du 7ème programme d'actions nitrate en Île-de-France qui rassemble dans un seul document les éléments de la réglementation applicables en région Île-de-France afin de faciliter sa compréhension.

=> <https://driaaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr/le-7eme-programme-d-actions-regional-explique-aux-professionnels-a4058.html>

MAL-ÊTRE AGRICOLE

La mise en œuvre de la feuille de route nationale relative à la prévention du mal-être en agriculture a été poursuivie en 2025 :

- **8 comités techniques** organisés avec la mutualité sociale agricole (MSA) et la chambre d'agriculture de région Île-de-France ;
- **4 réunions organisées** avec les partenaires économiques (avec les banques en mars sur les prêts garantis par l'Etat, trois rencontres à l'automne avec les coopératives, les banques et les centres de gestion sur les critères de vigilance pour anticiper les situations de mal-être) ;
- **1 réunion de sensibilisation des contrôleurs** aux enjeux du mal-être agricole, accueillie à la préfecture Île-de-France et animée par la MSA (un peu moins d'une trentaine de participants de divers corps de contrôle).

AGRICULTURE URBAINE

Dans le cadre du plan régional de santé environnement (PRSE) 4, l'ARS et la DRIAAF (SRAL/SREA) ont lancé des travaux (la fiche action 3.2) pour favoriser les jardins collectifs et les fermes urbaines/périurbaines en limitant l'exposition aux substances préoccupantes. Des ateliers collaboratifs ont été ensuite organisés et ont permis de hiérarchiser les propositions, identifier les ressources disponibles et les partenaires clés pour sécuriser et développer ces espaces.

AUTORISATIONS D'EXPLOITER

Les opérations d'installation ou d'agrandissement des exploitations sont règlementées en France depuis la fin des années cinquante. À partir d'un certain seuil de surfaces (137 ha en Île-de-France), elles sont soumises à autorisation. Le SREA est chargé de superviser l'instruction des demandes d'autorisations d'exploiter réalisée par les services d'économie agricole des directions départementale des territoires. En 2025, une démarche d'harmonisation et de simplification à droit constant de cette procédure a été lancée. Celle-ci a pour objectif d'améliorer la lisibilité et la compréhension des décisions administratives pour les usagers, de simplifier le travail des services et de garantir le respect du cadre légal sur la protection des données individuelles ou commerciales.

CONTRÔLE DES ACTIVITÉS DE LA SAFER

La DRIAAF, en tant que commissaire du Gouvernement valide l'ensemble des opérations foncières de la société d'aménagement foncière et établissement rural (SAFER). Ce sont ainsi en 2025, 306 dossiers de préemptions ou acquisitions amiables qui ont été traités ainsi que 248 rétrocessions et un dossier de location.

MAEC

Les mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC) financent des engagements volontaires des agriculteurs dans la mise en place de pratiques agro-écologiques.

Ce sont ainsi 256 mesures sur une surface totale de plus de 6 000 hectares qui ont été souscrites en 2025, sur différents enjeux : biodiversité, eau, élevages et sol. Le financement de ces mesures représente un peu plus de 7,5 millions d'euros et est assuré par l'Etat (agence de l'eau et ministère chargé de l'Agriculture) et l'Union Européenne (fonds européen agricole pour le développement rural).

=> <https://agriculture.gouv.fr/maec-les-nouvelles-mesures-agro-environnementales-et-climatiques-de-la-pac>

SOUTIEN DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

En Ile-de-France, les demandes d'aide à la conversion à l'agriculture biologique sont financées sans plafond par l'agence de l'eau et l'Europe. En 2025, 16 demandes d'aide à la conversion portant sur près de 320 hectares ont été financées pour de près de 700 000 €.

Avec le nouveau cadre d'intervention régional lancé avec la Région en juillet 2025, la DRIAAF a également poursuivi son soutien financier aux structures engagées dans le développement et la structuration des filières biologiques. En 2025, ce soutien s'est élevé à 172 000 € et a permis d'accompagner quatre structures.

GIEE

En 2025 un groupement d'intérêt économique et environnemental (GIEE) a été reconnu en Ile-de-France pour une durée de 9 ans, il s'agit de l'association de la cressiculture essonnienne. Un financement de 50 000 € lui a été attribué pour son projet expérimental de gestion croisée de la fertilisation phosphatée et des ravageurs en cressiculture agroécologique.

=> <https://agriculture.gouv.fr/quest-ce-quun-groupement-dinteret-economique-et-environnemental-giee>

SERFOBT

SERVICE RÉGIONAL DE LA FORÊT, DU BOIS, DE LA BIOMASSE ET DES TERRITOIRES

Le service régional de la forêt et du bois, de la biomasse et des territoires (SERFOBT) assure la mise en œuvre au niveau régional de la politique forestière et de la mobilisation de la ressource, en prenant en compte les préoccupations de gestion multifonctionnelle et durable des forêts. Il participe à l'orientation et la structuration de la filière de la forêt, du bois et des produits biosourcés dans un contexte d'atténuation et d'adaptation face au changement climatique.

GESTION DURABLE DE LA FORÊT

LA DRIA AF RENFORCE LA PRÉVENTION CONTRE LES FEUX DE FORÊT EN ÎLE-DE-FRANCE

Le SERFOBT a accompagné les DDT dans le travail de classement « à risque d'incendie » de plusieurs massifs en Seine-et-Marne et en Essonne, dont une partie importante de la forêt de Fontainebleau. À terme, ainsi classés, ces massifs seront mieux protégés grâce à des actions dédiées mises en place (ex : obligations légales de débroussaillage). Au-delà du classement de certains territoires, l'Etat poursuit son action sur l'ensemble de la région pour la préparer au mieux face au risque incendie (meilleure connaissance du risque avec un atlas du risque, financement de projets innovants pour de la collecte de données et la protection physique des massifs, etc.).

LA RÉGLEMENTATION FORESTIÈRE : UN CASSE-TÊTE POUR LES ACTEURS LOCAUX ? LA DRIA AF LES GUIDE AU QUOTIDIEN

Les questions se multiplient quand il s'agit d'appliquer les règles forestières, à la croisée du code forestier, du code de l'urbanisme et du code de l'environnement. Le SERFOBT intervient quotidiennement auprès des collectivités, propriétaires et aménageurs en Île-de-France : elle expertise les dossiers, délivre les autorisations (défrichements, déclarations de travaux, etc.) et agit sur les contentieux. Une mission essentielle pour concilier projets locaux et préservation

des espaces boisés, notamment dans Paris et sa proche couronne, où la pression sur les sols forestiers est forte.

VALORISATION, PROTECTION DU FONCIER FORESTIER ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

FORÊT DE PROTECTION : UNE PROTECTION FONCIÈRE SUPPLÉMENTAIRE POUR PROTÉGER NOS FORÊTS DE L'URBANISATION

En Île-de-France, les services de l'État mènent une politique active de classement en forêt de protection, un dispositif juridique qui permet de maintenir ces espaces dans leur vocation naturelle en limitant strictement les possibilités de changement d'usage. Plusieurs procédures sont en cours simultanément : les travaux engagés par le SERFOBT devraient aboutir au classement de la forêt de La Malmaison (92) en 2026, tandis que les DDT travaillent sur trois autres forêts (Montmorency (95), L'Isle-Adam (95) et Marly-le-Roi (78)).

LA DRIA AF VEILLE SUR LE FONCIER DES FORÊTS DOMANIALES FACE AUX PROJETS D'AMÉNAGEMENT

Qu'il s'agisse de projets d'infrastructure d'ampleur (ex. tramway T13) ou de projets plus limités (ex. piste cyclable, parking), la DRIA AF examine tout projet impactant les forêts domaniales. Elle évalue les conséquences écologiques, suggère des solutions pour limiter l'emprise des

aménagement et organise si nécessaire des échanges de parcelles pour éviter toute perte nette de surface forestière publique. Ainsi, même lorsque des projets voient le jour, les forêts domaniales ne perdent pas de terrain - un équilibre essentiel entre développement et préservation de notre patrimoine naturel.

LA DRIAAF TESTE UNE SOLUTION CONCRÈTE CONTRE L'ÉPARILLEMENT DES FORÊTS FRANCILIENNES

Face à la division excessive des parcelles forestières qui complique leur gestion, la DRIAAF initie une expérimentation pilote. Après les Assises régionales du foncier forestier (octobre 2025), un territoire pilote sera sélectionné via un appel à manifestation d'intérêt pour tester des solutions concrètes. Un accompagnement sur mesure sera proposé par trois organismes (CNPFF, Collectivités forestières et SAFER) pour regrouper les parcelles trop fragmentées.

ESPACES AGRICOLES, NATURELS ET FORESTIERS : LA CIPENAF RESTE MOBILISÉE POUR LIMITER L'ÉTALEMENT URBAIN

En 2025, la CIPENAF (Commission interdépartementale de préservation des espaces agricoles, naturels et forestiers), dont la DRIAAF assure le secrétariat pour Paris et sa petite couronne, a poursuivi son action pour limiter l'artificialisation des sols. Lors de ses trois réunions annuelles, elle a examiné les projets d'aménagement et les documents d'urbanisme afin de vérifier leur conformité avec le SDRIF-E et de s'inscrire dans la trajectoire du Zéro artificialisation nette (ZAN).

FILIÈRES, BOIS, BIOMASSE ET BIOÉCONOMIE

LA DRIAAF VEILLE À UN APPROVISIONNEMENT DURABLE EN BOIS-ÉNERGIE DES CHAUFFERIES

En 2025, la cellule Biomasse Île-de-France (dont la DRIAAF est membre) a examiné 4 projets de chaufferies bois dans les départements de l'Essonne (91), Seine-Saint-Denis (93), Val-de-Marne (94) et de l'Eure (27). À chaque fois, elle a vérifié la viabilité économique et technique des projets et

leur compatibilité avec une gestion durable des forêts franciliennes. Cette démarche est essentielle pour concilier transition énergétique et préservation des ressources.

LA DRIAAF VEILLE À UNE MÉTHANISATION RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT

Membre du cercle des acteurs franciliens de la méthanisation (Prométhéa), la DRIAAF est attentive à ce que les bonnes pratiques environnementales et agronomiques soient systématiquement intégrées dans les travaux relatifs aux CIVE (cultures intermédiaires à vocation énergétique). Cette exigence de gestion durable (s'agissant de fertilisation, de protection phytosanitaire, de gestion de l'eau) est d'autant plus importante que ce type de cultures est appelé à croître fortement localement pour répondre aux objectifs de développement de la méthanisation fixés au niveau national (PPE) ou régional (SRCAE).

SOUTIEN RENOUVÉ À L'INTERPROFESSION FIBOIS ÎLE-DE-FRANCE

La DRIAAF a renouvelé en 2025 sa convention de partenariat avec l'interprofession Fibois Île-de-France. Cette convention soutient la dynamique d'animation initiée par Fibois depuis plusieurs années au niveau de la filière forêt-bois en Île-de-France. Elle fixe également un certain nombre d'actions prioritaires pour la mise en œuvre de plusieurs grands objectifs opérationnels du Programme régional de la forêt et du bois 2019-2029 d'Île-de-France (PRFB) :

- « Développer les usages du bois en circuits courts et de proximité »,
- « Inciter à recourir au bois dans l'aménagement et la construction et accompagner la structuration des entreprises de la filière »,
- « Développer les compétences et la viabilité des entreprises de l'amont forestier »,
- « Communiquer sur la gestion forestière, la filière forêt-bois et ses métiers ».

En 2025, la feuille de route définie entre la DRIAAF et Fibois Île-de-France a inclus spécifiquement la mise en avant de trois dispositifs : les soutiens étatiques déployés dans le cadre de France Nation Verte, la feuille de route régionale de la planification écologique (COP francilienne), et les préparatifs du Plan Tempête francilien piloté par la DRIAAF.

SRAL SERVICE RÉGIONAL DE L'ALIMENTATION

Le Service Régional de l'Alimentation pilote et coordonne au niveau régional les actions relatives à la sécurité et à la qualité sanitaire de l'alimentation et à la déclinaison des mesures incitatives de différentes politiques publiques telles que le Programme national pour l'alimentation et le Plan Ecophyto.

LES PCF DE ROISSY ET ORLY EN PREMIÈRE LIGNE FACE AUX IMPORTATIONS

En 2025, plus de 2 800 envois d'animaux, 11 000 envois de produits d'origine animale et 21 000 envois de végétaux ont été contrôlés au Poste de Contrôle Frontalier (PCF) de Roissy.

À l'importation, près de 1 000 envois de végétaux ont été contrôlés. Des contrôles conjoints avec les douanes, sur les bagages non accompagnés ou les voyageurs, ont permis d'intercepter 440 kg de marchandises.

IMPORTATION DES SINGES DORÉS À DESTINATION DU ZOOPARC DE BEAUVAL

Le 3 avril 2025, les agents du poste de contrôle frontalier (PCF) de Roissy ont réalisé le contrôle à l'importation de trois singes dorés, également appelés rhinopithèques de Roxellane. Ces trois singes, en provenance de Chine, étaient destinés au Zooparc de Beauval. Il s'agit d'une espèce rare et menacée, faisant l'objet d'un programme de sauvegarde. Avec la présence de nombreux médias, du préfet du Loir-et-Cher, du préfet délégué pour la sécurité et la sûreté des plateformes aéroportuaires parisiennes, du directeur du Zooparc de Beauval, d'une cinquantaine de policiers, gendarmes et douaniers et de nombreux journalistes, cette arrivée a constitué un événement diplomatique et médiatique. L'annonce avait en effet été faite au plus haut niveau, lors d'un dîner d'Etat entre Emmanuel Macron et Xi Jinping.

Dans ce contexte exceptionnel, le contrôle à l'importation a été réalisé selon les procédures habituelles. Le certificat sanitaire accompagnant les animaux et signé par les autorités chinoises a d'abord fait l'objet d'un contrôle documentaire approfondi. Le contrôle physique a consisté en un contrôle visuel de chacun des trois singes dorés, afin de vérifier leur état de santé, l'absence de blessure ou de signe de maladie, et leur aptitude à la poursuite du voyage, tout en limitant le stress pour les animaux et en assurant la sécurité des inspecteurs. Les conclusions favorables du contrôle ont ensuite été consignées comme habituellement dans le système d'information européen TRACES-NT et les trois singes ont pu rallier leur destination sous escorte de la gendarmerie.





LE PÔLE PHYTOSANITAIRE, GARANT DE LA SANTÉ ET DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

La surveillance des organismes réglementés et émergents assurée par le pôle phytosanitaire et FREDON Île-de-France vise près de 100 organismes de quarantaine sur les filières agricoles et ornementales. Aucun nouveau foyer n'a été détecté dans la région, par la surveillance programmée ou la vingtaine de signalements reçus, notamment pour le chancre coloré du platane et le scarabée japonais détecté en Alsace en 2025. À l'inverse, le foyer de bactérie *Ralstonia solanacearum* dans la Mauldre, et celui de flavescence dorée de la vigne à Nanteuil-sur-Marne (77) sont éradiqués.

Dans le cadre du passeport phytosanitaire, deux organismes réglementés non de quarantaine ont été détectés : l'acarien des galles du fuchsia chez un grossiste, et le dépérissement du poirier (*Pear decline*) chez des pépiniéristes.

Le pôle phytosanitaire a réalisé 83 inspections intrants dont 66 en exploitations agricoles, la plupart dans le cadre de la conditionnalité des aides de la PAC. La présence de produits non utilisables, des défauts de classification des produits et de contrôle des pulvérisateurs sont les non conformités les plus fréquemment rencontrées.

Pour le paquet hygiène végétal, 9 contrôles ont été effectués en 2025 surtout chez des cressiculteurs. Pour toutes ces inspections, des suites judiciaires sont désormais conduites. Des transactions pénales ont eu lieu et des procédures plus complexes sont en cours pour certaines entreprises.

Pour l'exportation vers des pays tiers (et les DROM), plus de 15 000 certificats phytosanitaires ont été émis, confortant Rungis au premier rang national et un renforcement des inspections d'établissements exportateurs a été mis en œuvre.





SIGNAL-ESPECES la biosurveillance accessible à tous en Île-de-France

La DRIAAF pilote la surveillance biologique du territoire visant à s'assurer de l'état sanitaire des filières végétales (agricoles et ornementales) de la région, à détecter et éviter l'arrivée et l'installation des organismes nuisibles réglementés (organismes de quarantaine pour l'Union européenne) et à mettre en œuvre des mesures de lutte obligatoires le cas échéant.

Outre les inspections réalisées à l'import des végétaux et produits végétaux, et sur l'ensemble du territoire (producteurs, revendeurs de végétaux, parcs jardins et arbres d'alignements, zones logistiques, etc.), la surveillance repose également sur des signalements remontés par des professionnels ou des particuliers. Afin de renforcer nos capacités d'alerte et de fournir aux personnes souhaitant remonter des observations un outil de signalement mobile et facile d'utilisation, l'organisme à vocation sanitaire FREDON Ile-de-France a lancé, en 2025, avec le concours de la DRIAAF, la web appli SIGNAL ESPECES

=> <https://www.signal-especes.fr/app/>.

LE PÔLE VÉTÉRINAIRE ET INSPECTION MUTUALISÉE

Le pôle vétérinaire a pleinement joué son rôle de coordination auprès des DDPP dans les domaines de la sécurité sanitaire des aliments ainsi que de la santé et de la protection animales. Dans le cadre de la gouvernance sanitaire, les conventions cadres avec les organismes à vocation sanitaire végétal (FREDON Île-de-France) et animal (GRDS), ainsi qu'avec l'organisme vétérinaire à vocation technique (GTV) ont été renouvelées pour la période 2025-2029.

Dans le cadre des inspections mutualisées, les 4 inspecteurs rattachés au SRAL ont instruit 127 dossiers dans le domaine de l'alimentation animale, assuré 26 inspections documentaires ou sur site et appuyé les DDPP sur 13 alertes. Dans le domaine des sous-produits animaux, 25 inspections sur site ont été conduites et plus de 60 dossiers instruits. Enfin, 14 inspections ont été diligentées dans le domaine de la pharmacie vétérinaire.

LE PÔLE OFFRE ALIMENTAIRE ET NUTRITION

L'ACCOMPAGNEMENT DES PROJETS ALIMENTAIRES TERRITORIAUX (PAT)

Les PAT, leurs acteurs et leurs différentes dimensions, de l'amont à l'aval, ainsi que les efforts de la restauration collective pour des approvisionnements sains et durables, jouent un rôle fondamental dans la structuration des filières franciliennes. En 2025, l'Etat est resté mobilisé pour soutenir ces derniers, agir en faveur d'une souveraineté alimentaire et de la pérennité de tous les maillons du système alimentaire.

Dans le cadre de la planification écologique, plus de 1,3 M € ont été attribués au bénéfice des PAT de niveau 2 (niveau opérationnel) franciliens au titre de 2024 et 2025. Ces financements visent à encourager des actions structurantes, favorisant le lien entre l'amont et l'aval des filières ainsi que la prise en compte des enjeux systémiques de l'alimentation. À titre d'exemples, ont été soutenus en 2025 des projets d'expérimentation de récupération des excédents de production en restauration collective dans le contexte du passage aux contenants réemployables, des actions d'accompagnement des exploitants agricoles dans leurs projets de diversification ou de transmission, ainsi que des programmes de sensibilisation à l'alimentation durable.

En 2025, le territoire de Grand Orly Seine Bièvre (GOSB), lauréat de l'appel à projets « Vers la SNANC », est devenu le 12^{ème} PAT labellisé d'Île-de-France, venant s'ajouter aux nombreuses démarches alimentaires territoriales existantes. 12 PAT sont désormais labellisés en Île-de-France, ils constituent un maillon essentiel en matière de restauration collective.

UNE INSTANCE DE COORDINATION LA MISSION INTERSERVICES DE L'ALIMENTATION (MISAL)

Instance de coordination des services de l'Etat en région, pilotée par la DRIAAF, la MISAL a proposé le 17 mars 2025, en lien avec l'ARS et la DRIHL, un séminaire visant à renforcer la transversalité et l'échange d'informations entre les acteurs à toutes les échelles (locale, départementale, régionale).

De nombreux acteurs étaient présents : Commissariat à la lutte contre la pauvreté, préfectures, DRIHL et ses UD, DDETS, DRIAAF, DDT, DDDP, ARS et ses DD.

Cet évènement a été l'occasion, pour la DRIAAF, de présenter le paysage francilien des PAT et de revenir collectivement sur le rôle de la MISAL, d'autant que des nouveaux acteurs (PJJ, DRiEETS) ont rejoint cette dernière lors de l'instance annuelle du 18/06/2025.

UN ACCOMPAGNEMENT OPÉRATIONNEL : L'AMI EN DIRECTION DES EHPAD POUR FAVORISER UNE ALIMENTATION SAINE ET DURABLE

Cofinancé dans le cadre du PRSE4 par la DRIAAF et la DRIEAT, cet appel à manifestation d'intérêt permet d'accompagner 4 EHPAD franciliens dans la mise en œuvre opérationnelle des enjeux EGAlim.

Cette expérimentation est portée par Cantines Responsables et le GAB IDF.

SRFD SERVICE RÉGIONAL DE LA FORMATION ET DÉVELOPPEMENT

L'enseignement agricole, 2ème système éducatif en France, relève de la compétence du ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Souveraineté alimentaire (MAASA). En Île-de-France, la directrice régionale et interdépartementale de l'agriculture, de l'alimentation et de la forêt incarne l'autorité académique pour les formations agricoles, tandis que le Service Régional de la Formation et du Développement (SRFD) en assure la mise en œuvre opérationnelle, tant pour l'enseignement public que privé sous contrat.

L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE EN ÎLE-DE-FRANCE : UNE OFFRE DE FORMATION DYNAMIQUE ET ANCRÉE DANS LES TERRITOIRES

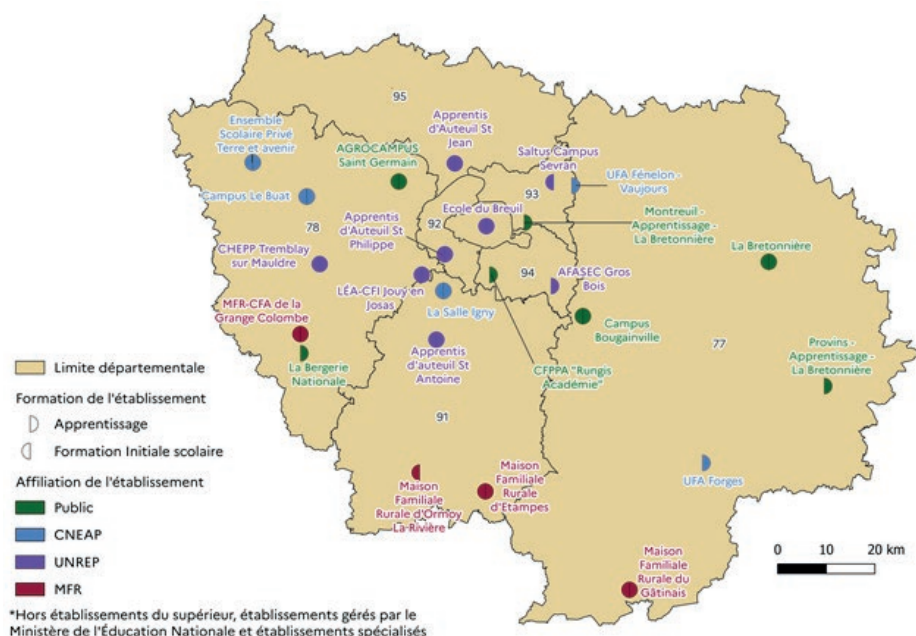
L'enseignement agricole en Île-de-France, c'est 20 établissements, dont 4 établissements publics qui accueillent 35% des effectifs et 16 établissements privés dont des établissements socio ou médico-éducatifs ; répartis sur 7 des 8 départements franciliens. 19 établissements proposent des formations initiales scolaires et professionnelles à 2983 apprenants, 17 établissements proposent des formations en apprentissage à 1803 apprentis.

En terme de filières, les services et territoires et l'aménagement paysager représentent à elles seules 60 % des effectifs, soit 2262 élèves et apprentis, la production agricole compte pour 11% des effectifs soit 404 élèves et apprentis.

Le SRFD participe à l'orientation des élèves et organise en concertation avec le Conseil régional et le Rectorat académique, une offre de formation scolaire et professionnelle cohérente et complémentaire. Il veille à la répartition et à l'utilisation optimale des moyens alloués aux établissements.

Le service accompagne également les établissements dans la mise en œuvre de projets pédagogiques et éducatifs innovants, en lien avec les priorités ministérielles : expérimentations pédagogiques, santé, citoyenneté, lutte contre les discriminations, inclusion des personnes en situation de handicap, éducation culturelle, développement durable, agroécologie, coopération internationale, ainsi que l'insertion sociale et professionnelle des jeunes.

Le SRFD est également chargé de l'habilitation des formations et modules dispensés en région, de la validation des acquis de l'expérience (VAE), de l'organisation des examens par unités capitalisables (UC) et de la délivrance du certificat individuel « Certiphyto ».



LA LOI D'ORIENTATION AGRICOLE : UN TOURNANT POUR LA FORMATION ET LE RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS EN AGRICULTURE

Le secteur agricole va être confronté à un défi majeur immédiat pour notre souveraineté alimentaire : le renouvellement des générations. Un agriculteur sur deux partira à la retraite d'ici 2030 et cette réalité est également présente en Île-de-France. Les établissements de l'enseignement agricole en Île-de-France jouent un rôle clé pour contribuer à ce renouvellement.

Un travail conséquent d'analyse des besoins du territoire sur tous les métiers du vivant et de comparaison avec les formations actuellement dispensées a permis d'identifier les enjeux de développement ou de réorientation de formations. Ce travail d'analyse de l'adéquation offre-demande effectué en 2025 engagera en 2026 les filières professionnelles pour venir consolider et renforcer les effectifs dans l'enseignement agricole (cf. page « La DRIAAF, engagée pour le renouvellement des générations »).

L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE TECHNIQUE : FORMER DE FUTURS PROFESSIONNELS ET DES CITOYENS ÉCLAIRÉS

LES VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE

Une des priorités nationales pour cette année scolaire est la défense et la valorisation des valeurs de la République. Loin d'être une simple volonté d'affichage, les équipes éducatives et pédagogiques multiplient les initiatives, les actions culturelles, sportives et artistiques mais aussi des rencontres thématiques donnant sens et vie à ce socle fondamental et commun de notre société.

En 2025, pour la deuxième année consécutive, les apprenants franciliens ont représenté l'enseignement agricole lors du ravivage de la Flamme sous l'Arc de triomphe. En associant la jeunesse à cette cérémonie hautement symbolique, l'Association des membres de l'ordre du mérite agricole (AMOMA) rappelle que le devoir de mémoire ne se réduit pas au souvenir du passé : il éclaire notre présent et prépare notre avenir. Cette présence témoigne de l'importance que notre communauté éducative accorde à la transmission des valeurs républicaines.

DES APPRENANTS ENGAGÉS CONTRE LES VIOLENCES

À l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, 80 élèves et apprentis des établissements franciliens, publics et privés, ont assisté le jeudi 6 mars 2025 à la projection du film « Touchées » au Club de l'Étoile, à deux pas de l'Arc de triomphe. Cet événement s'est déroulé en présence de la réalisatrice Alexandra Lamy, engagée de longue date dans la lutte contre les violences sexistes, sexuelles et intrafamiliales. L'enseignement agricole s'inscrit lui aussi dans cette mobilisation à travers de nombreuses actions éducatives qui promeuvent le bien vivre ensemble, sensibilisent les élèves et apprentis à ces enjeux et renforcent l'accompagnement des jeunes victimes de violences, dans et hors du cadre scolaire.

SANTÉ MENTALE : L'INCLUSION AU CŒUR DES ENJEUX ÉDUCATIFS

En 2025, les personnels éducatifs et pédagogiques des établissements agricoles d'Île-de-France ont pu participer à des journées de formation et d'information consacrées à la santé mentale, grande cause nationale 2025 reconduite en 2026. Ces rencontres, certaines organisées en partenariat avec Ocapiat et l'Agefiph, visaient à promouvoir inclusion et égalité des chances des apprenants en situation de handicap, en s'appuyant sur des outils concrets et des ateliers interactifs. Ces journées ont permis de rappeler que la santé mentale ne se limite pas à l'absence de maladie, mais englobe bien-être, capacité à apprendre, s'épanouir et participer à la vie collective. Dans un contexte de dégradation préoccupante de la santé mentale des jeunes, particulièrement en Île-de-France, cette initiative place le bien-être psychique au cœur des pratiques éducatives et renforce les compétences des personnels pour créer un environnement scolaire plus bienveillant, inclusif et propice à la réussite de tous.

UNE PREMIÈRE JOURNÉE RÉGIONALE IA OUVRE LA VOIE AUX TRANSITIONS AGRICOLES NUMÉRIQUES

Le mardi 8 avril 2025, l'Agro Campus de Saint-Germain-en-Laye a accueilli la première édition de la Journée Intelligence Artificielle, un événement dédié à la découverte, à la réflexion et à la pratique, dans le cadre du projet régional « Favoriser l'adoption de l'IA au service des transitions agricoles ». Cette initiative marque une étape décisive dans l'acculturation des établissements agricoles franciliens aux technologies numériques de pointe. Autour de conférences, tables rondes et ateliers immersifs, une cinquantaine de participants – enseignants, apprenants, professionnels agricoles et experts du numérique – ont exploré les usages concrets, les enjeux et les perspectives de l'IA dans les secteurs agricole et éducatif. Parmi les temps forts, les interventions d'ACTA (instituts techniques agricoles) et d'AgroParisTech ont éclairé les applications actuelles et futures, tandis qu'une expérimentation menée dans des établissements franciliens a illustré ses bénéfices et ses défis pratiques. Cette première édition a suscité une volonté collective de pérenniser ce rendez-vous, désormais inscrit à l'agenda des acteurs du monde agricole et de l'enseignement agricole.

MPS Mission du Pilotage Stratégique

La DRIAAF est RUO (responsable d'unité opérationnelle) de 5 budgets opérationnels de programme (BOP) et RBOP (Responsable de budget opérationnel de programme) pour 3 de ces BOP. Le pilotage des moyens humains et financiers de ces BOP est réalisée par la Mission du Pilotage Stratégique qui est notamment en charge de :

- Proposer la répartition des crédits et des autorisations d'emplois entre les UO (DDT, DDPP et DRIAAF) ;
- Suivre la performance, optimiser et sécuriser les BOP (contrôle de gestion, contrôle interne financier, suivi d'indicateurs de performances, établissement de procédures...) ;
- Appuyer les services (DDT, DDPP et DRIAAF) sur les volets administratif, financier et ressources humaines ;
- Appuyer la direction dans le cadre des dialogues de gestion.

Depuis 2025, la MPS est également en charge de l'exécution financière de la DRIAAF suite au rétrotransfert des missions associées depuis le SGAMM.

PILOTAGE DES MOYENS FINANCIERS ET CONTRÔLE INTERNE FINANCIER

La MPS réalise :

- Le suivi des crédits des différents BOP en tant que RUO et, le cas échéant, RBOP;
- Un suivi mensuel pour le compte des DDI aux fins de faciliter le pilotage de ces dernières ;
- L'établissement des documents (organigrammes fonctionnels nominatifs (OFN), cartographies des risques financiers, plans d'actions, procédures etc.) et la réalisation des actions de contrôle interne de la DRIAAF (contrôle de supervisions) mais aussi parfois sur le champ des DDI ;
- Un accompagnement des services et des DDI vis-à-vis des sujets financiers (usage des outils chorus, processus financiers, contrôle interne financier etc.).

Dans son rôle de RBOP la DRIAAF a choisi d'intégrer les DDT et les DDPP au champ de certains de ses actions de contrôle interne financier. La MPS conduit ainsi des contrôles de supervisions relatifs aux imputations des dépenses des DDI et produits semestriellement un panel de 6 indicateurs financiers aux DDI.

En 2025, ce sont :

- 44 millions d'euros de crédits suivis en gestion
- 217 opérations contrôlées

EXÉCUTION FINANCIÈRE

La DRIAAF a dorénavant réinternalisé l'exécution financière de l'ensemble des programmes dont elle a charge en tant que RUO en 2025 suite au rétrotransfert opéré avec le SGAMM.

Une nouvelle chaîne de la dépense a donc été formalisée et 2 nouveaux gestionnaires budgétaires ont été recrutés, et formés, afin d'assurer la bonne exécution et le suivi des actes financiers de la DRIAAF.

En 2025, ce sont :

- Près de 1 400 validations dans les SI Chorus (engagements, services faits, paiements, etc.)
- Près de 300 nouveaux engagements juridiques (EJ) créés
- Plus de 400 paiements effectués

PILOTAGE DES MOYENS HUMAINS (RBOP)

La MPS assure :

- Le suivi des effectifs (ETP, ETPt) aux fins de veiller à l'adéquation entre les ressources disponibles et les besoins opérationnels ;
- Le traitement des dossiers de recrutement des agents contractuels ;
- La gestion des demandes de mobilités et de recrutement en lien avec les services et les administrations centrales ;
- L'accompagnement des SGCD et SGAMM pour ce qui concerne les SIRH et les processus RH du MAASA ;
- L'accompagnement des DDT et DDPP dans la gestion et le pilotage de leurs dotations.

En 2025, ce sont :

- 370 ETPt (BOP 0206 : 259 et BOP 0215 : 111)
- 392 postes permanents (BOP 0206 : 269 et BOP 0215 : 123) + 30 postes temporaires
- 140 dossiers de recrutement d'agents contractuels (BOP 0206 : 93 et BOP 0215 : 47 dont 31 contrats vacataire/PAC)

CONTRÔLE DE GESTION

La MPS assure en tant que RBOP :

- Le suivi des indicateurs de performances des différents BOP en tant que RUO et, le cas échéant, RBOP;
- Le suivi de l'activité des services.

L'année 2025 a été marquée par la finalisation de la mise à jour du référentiel d'activités au MAASA et la mise en place d'un nouvel outil de suivi de l'activité des services (ODISSEE Activités) dont les emplois relèvent du BOP 0215.

La MPS, a ainsi supervisé le déploiement de cet outil à la DRIAAF et en DDI et assurer l'accompagnement des services dans la prise en main de l'outil.

L'exploitation des données saisies contribue à objectiver le poids des différentes activités dans les services.

En 2025, ce sont :

- 87 indicateurs de performances
- 77 activités recensées à la DRIAAF

